Le Camra annonce le gel de la grève

Page 5

TRAVAUX PUBLICS
Création d'un portail numérique
Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6117 - DIMANCHE 24 JUIN 2018
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

5e SESSION DU DIALOGUE ALGÉRO-US
La région du Sahel passée au crible
Page 3

Ouyahia l'a annoncé lors d'une conférence de presse

LE RND OUVERT À TOUT DIALOGUE NATIONAL

Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a affirmé que son parti était disposé à participer à tout dialogue politique national «qui respecte la Constitution et les institutions de la République». Il a précisé que l'alliance des partis soutenant le programme présidentiel était ouverte à toutes les formations politiques, soulignant que cette alliance «active dans le cadre du staff gouvernemental et du Parlement et non dans un cadre partisan dont l'objectif est de publier des communiqués».

Page 3



DR



ILS SONT NOMBREUX À PASSER CHAQUE ANNÉE LE BAC

LES CANDIDATS LIBRES ENTRE OBLIGATION ET CHOIX

Page 2

REDA BENBAZIZ, PORTE DRAPEAU DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE :

« JE SAIS CE QUI M'ATTEND POUR OFFRIR L'OR À MON PAYS»

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ONG AFRICAINES

Une conférence internationale en novembre à Alger

LA 2e CONFÉRENCE internationale des ONG africaines membres du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) se tiendra du 19 au 21 novembre prochain à Alger, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.
Placée sous le thème «Préparer l'Afrique au défi de la crise migratoire et du développement économique et social du continent, dans le cadre d'une préparation accrue et d'un partenariat solide entre société civile, pouvoirs publics et secteur privé», cette 2e conférence s'inscrit dans la continuité des recommandations de la 1ère conférence, tenue en décembre 2017 dans la capitale guinéenne, Conakry.
Parmi les principaux objectifs retenus dans le cadre de cette conférence figure, notamment, la préparation d'une stratégie commune pour entendre la voix de l'Afrique dans toute sa composante économique, politique et social, en vue du prochain «Forum mondial sur la migration et le développement» qui se tiendra du 5 au 7 décembre 2018 au Maroc, ainsi que la «Conférence internationale sur la migration 2018», organisée par l'ONU aussi au Maroc les 10 et 11 décembre de la même année.
Trois principales thématiques sont prévues lors de cette conférence. Le premier axe sera articulé autour des «Migrations et développement en Afrique, états des lieux, enjeux et perspectives», le deuxième, sur «l'Autonomisation et insertion socioprofessionnelle des jeunes en Afrique», alors que le 3e axe sera centré sur «le Partenariat et la coopération à dimension multilatérale pour l'entreprenariat, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable».
Quelque 500 participants prendront part à cet évènement où toutes les sous-régions d'Afrique seront représentées, ainsi que des personnalités internationales, dont le président de la Commission africaine et des prix Nobel pour la paix, et des représentants de l'UE et des Etats-Unis d'Amérique.
Cette conférence est organisée à l'initiative de l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ), en partenariat avec plusieurs organismes, dont les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Travail et de l'Emploi, ainsi que le ministère de la Jeunesse et des Sports.
Plusieurs autres organisations internationales, dont le Parlement africain de la Société civile ainsi que les Collectifs des étudiants étrangers africains en Algérie, sont en outre partenaires dans cet évènement.

H. B.

ILS SONT NOMBREUX À PASSER CHAQUE ANNÉE LE BAC EN CANDIDATS LIBRES

OBLIGATION OU CHOIX, À CHACUN SA MOTIVATION



Le nombre de candidats libres au baccalauréat ne cesse d'augmenter d'année en année. Pour la session 2018, ils représentent 40% des 709 448 candidats. Ils ne sont pas forcément des recalés du système éducatif, mais ils peuvent être des universitaires ou des fonctionnaires. Pourquoi cherche-t-on à décrocher encore une fois le Bac ?

Se présenter en candidat libre après une longue période sans études et se lancer dans une année de révision pour passer les épreuves tout comme les candidats scolarisés semble être un parcours difficile et relève d'une grande volonté. Ces candidats ne sont pas forcément des recalés du système scolaire mais leur nombre ne cesse d'augmenter d'année en année, puisque la session de cette année a enregistré 40% de candidats libres.
L'année dernière, parmi les 761 701 candidats ayant passé bac, 268 925 étaient des candidats libres, soit 35,50%. Le taux de réussite de cette population est tout aussi important. En 2016, les candidats libres ont représenté 30% des 818 518 candidats. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a expliqué qu'il y a parmi ces candidats «ceux qui passent le bac pour la 10e ou 15e fois, alors que d'autres le repassent pour obtenir la moyenne qu'ils souhaitent de manière à ce qu'ils accèdent la spécialité qu'ils veulent».
Elle a révélé qu'»il y a parmi ces candidats des fonctionnaires qui s'inscrivent à l'examen pour bénéficier de 5 jours de congé».
Pour Idir Achour, porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), il y a deux raisons principales qui poussent à refaire le bac. «Pour certains c'est dans le but d'avoir une meilleure moyenne qui leur permettrait d'étudier dans la filière de leur choix.
Pour d'autres c'est juste pour avoir une deuxième bourse», a-t-il souligné. Une autre raison qui expliquerait cette montée de candidats libres est, selon lui, que le secteur économique devient de plus en plus exigeant en matière de diplômes. Cependant la ministre entend prendre des décisions pour réduire ce taux impressionnant. Elle propose de réduire le nombre de participation au bac à deux fois pour les candidats libres.
«Pour l'instant, les candidats libres passent le bac autant de fois qu'ils veulent, mais dans le cadre de la réorganisation (des examens), une proposition sera faite de manière à ne donner la possibilité à ces candidats de passer le bac que deux fois et de jouer sur le taux d'inscription à partir de la 3e tentative pour les candidats libres», a indiqué Mme Benghebrit qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale.
Le constat établi, selon la ministre de l'Education, fait ressortir un taux d'absentéisme durant les épreuves pour cette catégorie « extrêmement important, se situant entre 30 et 35% « D'où la nécessité, selon elle, d'introduire des changements par rapport à cet examen pour les candidats libres.

Pourquoi passe-t-on le bac en candidat libre ?

A chacun ses raisons. Interrogés sur ce sujet, des candidats libres font part des raisons qui les ont poussés à refaire le bac après plusieurs années sans études. Pour certains, il y a la recherche d'un emploi. C'est le cas de de Sid Ahmed, diplômé en sciences sociales depuis plus de quatre ans, mais il n'a pas réussi à décrocher un travail. «Après des années de chômage, j'ai décidé de repasser le bac dans le but de le décrocher et étudier dans une autre filière qui me permettra de trouver du travail facilement».
Pour d'autres, avoir une meilleure moyenne est l'une des raisons principales. En effet, ils sont nombreux à avoir décroché le Bac et à le repasser pour pouvoir l'avoir avec une meilleure moyenne et suivre la filière de leur choix.

Lynda Louifi

TROISIÈME JOUR DES ÉPREUVES DU BAC

Entre sujets «abordables» et appréhensions

Au troisième jour des épreuves du bac, les candidats sont sortis confiants, contrairement au deuxième jour, où nombre d'entre eux étaient contrariés par la difficulté du sujet de mathématiques.
A la sortie des centres d'examen, les avis divergeaient. Les commentaires variaient d'un candidat à un autre, selon les filières. Pour cette troisième journée, la philosophie, épreuve très redoutée, était au programme pour les candidats relevant de la série lettres et langues, alors que les sciences naturelles étaient à celui des filières scientifiques et mathématiques. Dans l'ensemble, les candidats approchés se disaient rassurés.
Pour la philosophie, une grande partie des candidats ont affirmé que le sujet était plutôt difficile.
« Contrairement au deuxième jour, j'ai bien travaillé aujourd'hui. Le sujet de philo était facile. Honnêtement, je ne m'attendais pas à un sujet aussi abordable. Il était à la portée de tous, notamment ceux qui ont eu une scolarité normale et qui ont bien révisé le programme. J'espères ainsi me rattraper, par rapport au sujet de mathématiques «, a affirmé B. Amine, candidat de la filière lettres et langues, rencontré à la sortie du centre d'examen Khaled-El Djazairi, à Boudouaou. Même si au centre d'examen, certains candidats ont rencontré des difficultés, la plupart d'entre eux ont trouvé que les sujets étaient abordables. Même son de cloche chez les autres candidats. « Je pensais que je ne pourrais pas m'en sortir car j'éprouvais souvent des difficultés à attaquer un sujet de philosophie, mais après l'épreuve de cette matinée, je n'ai plus de souci avec cette matière à coefficient 6 «, a confié un autre candidat qui se préparait à affronter l'épreuve de français, programmée dans l'après-midi.

Lynda Louifi

OUYAHIA L'A ANNONCÉ LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

LE RND OUVERT À TOUT DIALOGUE NATIONAL

C'est un homme confiant et sûr de sa démarche qui a rencontré la presse hier matin à l'issue de la 5e session du Conseil national du RND. Répondant à toutes les questions, usant de phrases tranchantes et d'explications presque lapidaires, comme à son habitude, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, n'a pas une seule fois évité une question, même à propos d'un éventuel limogeage du sélectionneur Madjer, sur la sellette depuis des mois et objet de vives contestations nationales. Ouyahia a affirmé que sa formation politique était disposée à participer à tout dialogue politique national «qui respecte la Constitution et les institutions de la République».



Le SG du parti a précisé que l'alliance des partis soutenant le programme présidentiel était ouverte à toutes les formations politiques, soulignant que cette alliance «active dans le cadre du staff gouvernemental et du Parlement et non dans un cadre partisan dont l'objectif est de publier des communiqués». «C'est une alliance au service de l'Algérie à travers la mise en œuvre du programme du président de la République», a-t-il soutenu.

Ouyahia a fait savoir que son parti comptait entrer dans des alliances avec d'autres forces politiques à l'occasion des élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, soulignant que cette échéance électorale à laquelle se prépare le parti, qui prévoit d'obtenir plus de 18 sièges, «n'a aucune relation avec l'élection présidentielle de 2019».

S'agissant de l'élection présidentielle, le SG du RND a indiqué que l'appel du Conseil national du parti au moudjahid Abdelaziz Bouteflika pour briguer un nouveau mandat s'expliquait par «l'analyse faite par le parti de la situation que traverse le pays et de la composition de la scène politique en Algérie, ainsi que des défis qui se posent à la scène nationale».

Ouyahia a tenu à souligner que le «président Bouteflika jouit de ses pleines capacités d'analyse et de gestion, et que la décision de briguer un nouveau mandat lui revient», ajoutant que sa qualité de Premier ministre fait qu'il rencontre le Président périodiquement et que le «gouvernement et toutes les institutions de l'Etat activent sous ses instructions et bénéficient de sa clairvoyance».

Evoquant l'action du gouvernement, Ouyahia a nié l'existence d'une quelconque contradiction dans ce cadre, ajoutant qu'il «est tout à fait normal qu'une décision soit prise par le gouvernement et rejetée par le Conseil des ministres», rappelant que «ce n'est pas la première fois qu'une telle chose arrive».

Le SG du parti RND a ajouté que la suppression par le Parlement des taxes proposées par le gouvernement dans le projet de LFC 2018 est une décision qui doit être respectée», car le gouvernement travaille «sous le contrôle» du pouvoir législatif. Ouyahia a annoncé que le «Premier ministre présentera la déclaration de politique générale devant le Parlement au dernier trimestre de 2018, et ce après l'aval du président de la République».

Dans ce contexte, il a affirmé que ses déclarations par rapport à la situation économique du pays «ne sont pas contradictoires», considérant que les mises en garde qu'il avait lancées à la fin de l'année dernière avaient pour objectif «de sensibiliser» sur la difficulté de la situation financière de cette l'époque et que «le discours optimiste actuel» découle de l'amélioration de la situation.

Par ailleurs, et s'agissant des relations avec le Maroc, Ouyahia a affirmé que «les bonnes intentions que l'Algérie a affichées butent contre l'ouverture par le Maroc de la voie au trafic de drogue et des déclarations indignes de la part de certains responsables marocains».

L'Algérie «pâtit du trafic de drogue dont d'importantes quantités sont interceptées» grâce à la mobilisation des éléments de l'ANP et des autres services de sécurité, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, il a qualifié la vidéo publiée par la journaliste algérienne au siège du Parlement européen d'»ignoble», ajoutant que «l'Algérie aurait dû répondre et condamner la position des autorités européennes qui l'ont laissée exploiter leur siège».

Il a condamné, en outre, les idées séparatistes lancées par «l'agent» Ferhat Mhenni en Kabylie et son appel à organiser «des groupes terroristes armés», saluant les positions de différents organismes qui ont mis en garde «contre le danger que représente cette personne pour le pays».

M. K.

5e SESSION DU DIALOGUE ALGÉRO-US SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ CE JEUDI À ALGER

La région du Sahel passée au crible

UN ÉCHANGE de vues et d'analyse sur la situation politique et sécuritaire au Maghreb et au Sahel ainsi que sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, y compris les menaces que font peser l'extrémisme violent, le retour des terroristes étrangers et le crime organisé transnational seront au centre des discussions ce jeudi à Alger entre l'Algérie et les USA. La 5e session du dialogue bilatéral algéro-américain sur les questions de sécurité se tiendra à Alger le 28 juin, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel et John Sullivan, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis d'Amérique, procèderont à l'ouverture officielle des travaux de cette session, qui porteront sur «un échange de vues et d'analyse sur la situation politique et sécuritaire au Maghreb et au Sahel, ainsi que sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, y compris les menaces que font peser l'extrémisme violent, le retour terroristes étrangers et le crime organisé transnational», précise le communiqué. La question de la migration illégale et des dangers qu'elle véhicule feront également l'objet d'un examen approfondi à cette occasion, ajoute la même source. Les travaux seront précédés d'un entretien entre Messahel et Sullivan au cours duquel ils passeront en revue l'état de la coopération bilatérale et les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun. Il est à rappeler que les deux pays entretiennent ce dialogue depuis de nombreuses années.

En janvier dernier, le Département des Etats Unis d'Amérique a publié des recommandations à destination de ses ressortissants souhaitant voyager à l'étranger. L'Algérie a été désignée, à l'instar de quatre autres pays (Afghanistan, République Centrafricaine, Iran et Irak) comme étant des pays «à risque extrême». L'indice de sûreté et de sécurité relatif à l'Algérie est de 2, note partagée par la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne l'Italie ou encore la Chine. Le site du Département d'Etat conseille à ses ressortissants voyageant en Algérie de «ne pas se rendre dans les zones proches des frontières Est et Sud» pour cause de terrorisme et les zones du Sahara pour cause de terrorisme. Pourtant le nouvel ambassadeur depuis sa nomination, ne cesse de vanter la sécurité en se déplaçant accompagné de sa femme dans plusieurs wilayas et rendant compte de la beauté des paysages en y posant des selfies à tout instant. L'ambassadeur US en Algérie semble adresser un message subliminal à ses compatriotes, les invitant à se rendre en Algérie, faisant fi consignes de leur gouvernement.

Autre élément d'appréciation rendant caduque cette mesure du Département US : l'Algérie figure parmi les pays les plus sûrs de la planète. Selon The Gallup Organization, un thinktank US très connu pour ses différents sondages, l'Algérie a obtenu la première place en Afrique et la 7e position dans le monde en matière de paix et de sécurité. Le classement accorde à l'Algérie une note de 90 points sur 100. Basée sur un indice issu d'un sondage réalisé auprès de 136 000 personnes dans 135 pays-dont 37 pays africains-dans le monde en 2016, l'étude a évalué le sentiment de sécurité des personnes et leurs expériences personnelles en matière de criminalité et d'application de la loi. Pour ce faire, un certain nombre d'informations sont collectées. Celles-ci concernent principalement la confiance des populations en la police locale, le sentiment de sécurité en marchant seul la nuit dans la ville ou la région de résidence, les cas de vols subis par les personnes interrogées ou par leurs proches, ou encore les cas d'agression. La région du Sahel, qui couvre cinq pays africains, préoccupe Algériens et Américains et sera le centre d'intérêt de cette rencontre tant elle demeure une menace pour toute la région du sud méditerranéen et par voie de conséquence, toute l'Europe. Les USA, qui chapeautent et financent l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN), sont les premiers à monter en première ligne surtout après les événements du 11 septembre 2001 pour combattre le terrorisme, qui a pris une ampleur mondiale. Il n'est plus cantonné dans une seule région ou pays. La menace est aujourd'hui mondiale comme ne cesse de le souligner l'Algérie depuis le début des années 2000.

Hocine Adryen

CONSEIL NATIONAL DE LA FILIÈRE AVICOLE

Kali Moumen élu président

UNE ASSEMBLÉE générale élective s'est tenue hier à Alger afin d'élire le président du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, a indiqué le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche dans un communiqué.

Cette assemblée s'est tenue suite aux recommandations issues des Assises nationales de l'Agriculture liées aux organisations professionnelles des filières agricoles, ajoute la même source.

L'Assemblée générale élective des aviculteurs a permis d'élire M. Kali El Moumen, président du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole.

Après son élection, M. El Moumen s'est engagé d'œuvrer à la promotion et au développement de la filière, à travers l'accompagnement des aviculteurs et la prise en charge de leurs préoccupations.

Il a indiqué que le conseil est appelé à jouer un «rôle moteur» et constituer un espace de communication et de concertation entre les professionnels de cette filière et les pouvoirs publics, outre la promotion et le développement du progrès technique.

Par ailleurs, le Conseil aura pour tâche de collecter les données nécessaires à l'élaboration d'»une feuille de route» devant guider à l'avenir de l'activité avicole.

Pour rappel, la valeur de la production avicole pour l'année 2017 était de 228 milliards DA dont 154 milliards de DA pour les viandes blanches et 73 milliards de DA pour les œufs de consommation.

Les wilayas potentielles en matière de production de viandes blanches pour l'année 2017 et qui assurent 70% de la production nationale sont Batna, Bouira, Sétif, Médéa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Bordj-Bou-Arreridj, Mila, Mascara, Ain Defla, Tipaza, Tiaret, Oum El Bouaghi, Bejaia et Boumerdes.

S'agissant de la production pour l'année 2017, il a été enregistré 529.442 tonnes de viandes blanches et 6,75 milliards d'unités d'œufs de consommation et le potentiel avicole pour l'année 2017 était de 233 millions de sujets de poulet de chair, 5,79 millions de sujets de Dinde et 28,06 millions de sujets de ponte.

La disponibilité des viandes blanches pour l'année 2017 était de 13 kg/hab par an et 160 œufs de consommation/hab/an, conclut le communiqué.

A rappeler, les Assises nationales de l'agriculture organisée avril dernier à Alger, avaient pour objectif de réfléchir avec l'ensemble des partenaires et intervenants sur les questions importantes en matière de politiques agricole, rurale et de pêche.

Neuf ateliers avaient été consacrés, à cet effet, pour débattre les questions liées au foncier agricole, la ressource hydrique, la valorisation des produits agricoles et agroalimentaires, l'exportation des produits agricoles, la formation et l'innovation, l'organisation professionnelle et interprofessionnelle, le financement et les investissements agricoles et agroalimentaire, le développement rural et l'économie forestière, ainsi que le développement de la pêche et de l'aquaculture.

M. D.

TRAVAUX PUBLICS

Zaâlane annonce la création d'un portail numérique

Le secteur des travaux publics et des transports vient d'être consolidé par le lancement officiel hier d'un portail dédié au service public.



La cérémonie de mise en service de ce dispositif numérique a été présidée par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, en présence de plusieurs ministres. Zaâlane a indiqué que ce système est un des axes principaux du programme arrêté par son département, soulignant l'impératif de moderniser la gestion de tout le secteur.

Ce portail, a-t-il fait savoir, offre 60 services, dont 16 services destinés au transport terrestre, 20 au transport maritime et 20 au transport aérien. Quant aux travaux publics, quatre services seront assurés via ce portail. Lors d'un point d presse, Zaâlane a déclaré que ce « premier pas « devra être accompagné de détermination en vue de réussir sa mise en place et vulgariser son utilisation auprès des acteurs concernés. Il a ajouté que ce portail permettra, entre autres, de connaître l'ancrage juridique du service souhaité, la constitution du dossier et le dépôt en ligne de toute demande administrative.

Le bénéficiaire pourra aussi mettre à jour son dossier et suivre l'évolution de son traitement sans se déplacer au ministère, a-t-il dit. Concernant les bénéficiaires, le portail numérique offre aux différents acteurs des services ayant trait au secteur en question, citant les transporteurs (de voyageurs et de marchandises), les chauffeurs de taxi, les entreprises de réalisation, les bureaux d'études exerçant dans les travaux publics, les compagnies aériennes, etc.

Il a expliqué que, pendant vingt ans, le gouvernement a fait le maximum pour réaliser les infrastructures de base (135 milliards de dollars), si nécessaires pour l'économie nationale. Estimant qu'il est inconcevable de continuer à gérer un département responsable de toutes ces réalisations avec les méthodes classiques, Zaâlane a précisé que cette démarche de modernisation tend, non seulement, à préserver le patrimoine national dans le domaine des transports, mais aussi à optimiser au maximum sa rentabilisation.

Compte tenu de sa double dimension sociale et économique et ses relations horizontales et intenses avec d'autres créneaux, le secteur des travaux publics constitue le nerf de l'économie dans n'importe quel pays, explique le ministre.

Dans le même ordre d'idée, il a signalé que son département continuera de fonctionner avec les anciennes méthodes jusqu'à la fin de l'année en cours et que c'est à partir de 2019 que toutes les demandes administratives s'effectueront via le portail numérique du ministère. Appelant tous les directeurs de wilaya à une mobilisation générale et à l'implication inclusive de tous les services concernés pour réussir la mise en service effective de cet outil numérique.

Zaâlane a rappelé, par ailleurs, l'engagement irréversible de l'Etat à continuer la concrétisation du programme de développement entamé malgré les difficultés imposées par la conjoncture économique. Il est envisagé aussi de rénover la flotte du transport aérien en acquérant une vingtaine d'avions d'ici 2024, la commande étant déjà passée.

Cela d'autant que l'Algérie prétend être un pays de transit après la mise en service très prochaine du nouvel aéroport d'Alger. Le ministre a relevé que cela nécessite une réflexion sur la multiplication des dessertes et les services offerts par le pavillon national selon les normes internationales, pour faire face à la concurrence féroce des compagnies étrangères.

Aziza Mehdid

ALGERIE –AFRIQUE DU SUD

Signature d'un accord en technologie spatiale

UN MÉMORANDUM d'entente sur la coopération dans le domaine de la science et la technologie spatiales a été signé avant-hier entre les Agences spatiales algérienne et sud-africaine lors d'une cérémonie organisée au Centre international de Vienne, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Ce mémorandum a été signé, du côté algérien, par le directeur général de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), Azzedine Oussedik, et, du côté sud-africain, par le directeur général de l'Agence nationale spatiale sud-africaine (SANSA).

A l'occasion de cette cérémonie, M. Oussedik a rappelé les objectifs que partagent l'Algérie et l'Afrique du Sud en matière de recherche spatiale et souligné «la volonté des deux pays de développer des projets communs, dont la réalisation de satellites et la mise en place d'un cadre d'échanges et de coopération entre l'Université d'Oran et l'Université de Stellenbosch». Le directeur général de l'ASAL «n'a pas manqué de rappeler le fait qu'au-delà de l'intérêt que revêt cette coopération pour l'Algérie et l'Afrique du Sud, celle-ci sert également les intérêts du continent africain dans lequel les deux pays jouent un rôle de leadership». Le directeur général de l'Agence nationale spatiale sud-africaine a salué, pour sa part, «l'engagement de l'Algérie en faveur de la coopération interafricaine dans tous les domaines» et a assuré de «la disponibilité de la partie sud-africaine à joindre ses efforts à ceux de l'Algérie en vue de faire bénéficier le continent africain des bienfaits de la science et la technologie spatiales». En vertu de ce mémorandum d'entente, les deux Agences sont convenues de «promouvoir la politique de la science et la technologie spatiales et les applications associées, ainsi que de contribuer au développement du cadre juridique y affèrent en conformité avec les principes de Droit international régissant ce domaine», précise le communiqué.

S. T.

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

LE CAMRA ANNONCE LE GEL DE SON MOUVEMENT



Les médecins résidents ont décidé de mettre fin à leur mouvement de grève qui dure depuis 8 mois. La décision a été prise au cours de la réunion du bureau national du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA).

La reprise du travail est fixée pour aujourd'hui, selon les précisions fournies par le même collectif. La décision a été prise au terme d'une assemblée générale tenue tout au long de la journée de vendredi, en présence des délégués nationaux des médecins résidents.Selon des sources concordantes, sur les 13 facultés de médecine,10 ont voté pour la reprise du travail et le gel de la grève, alors que les délégués des facultés de Tizi-Ouzou, de Blida et de Batna se sont opposés à cette décision. Le Camra précise qu'il s'agit d'un «gel» et non d'un «arrêt définitif» de la grève. "Conscients de notre responsabilité à nous montrer proactifs dans le règlement satisfaisant de cette situation qui voit l'avenir de milliers de résidents engagé, et afin de permettre le rétablissement du dialogue avec nos deux ministères de tutelle, après concertation et vote majoritaire, nous venons une fois de plus témoigner de notre bonne foi en appelant l'ensemble des médecins résidents au gel de la grève à partir du dimanche 24 juin", peut-on lire dans le communiqué du Camra. Pour rappel, le Camra a annoncé la semaine dernière la reprise des gardes, comme un signe de «bonne volonté» en réponse à la promesse de dialogue exprimée par le ministère de la Santé. Dans le souci de «restaurer le cadre d'une concertation apaisée», le Collectif des médecins résidents «a décidé d'une reprise de l'activité de gardes d'urgences de 16h00 à 8h00 dans toutes les structures hospitalo-universitaires du pays à compter du mercredi 13 juin 2018», selon les termes du Camra dans son communiqué. Le Collectif a souligné que «cette décision intervient en signe de bonne volonté en réponse à la promesse de dialogue affirmée par le ministre de la Santé, mais également afin de trouver une issue favorable et rapide à cette crise qui n'a que trop duré et dont nos patients et la famille médicale sont les premières victimes». Toutefois, les médecins résidents ont réaffirmé, par ailleurs, leur attachement aux revendications qu'ils ont déjà soulevées et qu'ils demeurent «mobilisés» pour «défendre leurs droits». Il aura fallu de nouvelles tournures au sein du collectif et des changements dans la démarche de la tutelle pour que le Camra décide enfin le gel de cette grève qui aura duré huit mois. Reste maintenant à savoir quand débuteront les négociations entre les deux parties, alors que les examens de fin d'année pointent déjà à l'horizon.

M. K.

LORS D'UNE OPÉRATION DE FOUILLE

Découverte du cadavre d'un terroriste à Skikda

LE CADAVRE d'un individu, qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, a été découvert avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Skikda, tandis deux casemates pour terroristes ont été détruites par un autre détachement dans la même wilaya, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche menée dans la localité de Koudiet Ras R'deb, commune de Tamalous, au sud-ouest de Skikda (5e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 22 juin 2018, le cadavre du terroriste Bensghir Abdennacer, alias «Abou Zakaria», qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, alors qu'un autre détachement a découvert et détruit deux casemates pour terroristes, et ce, lors d'une opération de ratissage menée dans la zone de Oued Djenan Sahel, commune de Aïn Zouit, wilaya de Skikda», précise-t-on de même source.

Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP «a découvert trois pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov et six chargeurs garnis de munitions à Bordj Badji-Mokhtar (6e RM)».

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP «a arrêté un narcotrafiquant en possession de 12,5 kilogrammes de kif traité, alors que 24 563 unités de différentes boissons et 3 camionnettes ont été saisies à El-Oued et Ouargla (4e RM)». De même, un autre détachement de l'ANP «a intercepté 4 orpailleurs et saisi 1 détecteur de métaux,1 groupe électrogène et 1 marteau-piqueur».

D'autre part, des Garde-côtes «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 24 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba (5e RM), alors que «36 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Ouargla (4e RM) et Tlemcen (2e RM)».

Par ailleurs, trois terroristes se sont rendus hier aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué un autre communiqué du Ministère de la Défense Nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée Nationale Populaire, visant à faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du territoire national, trois terroristes se sont rendus, ce matin du 23 juin 2018, aux Autorités Militaires à Tamanrasset en 6ème Région Militaire», précise la même source.

Il s'agit, selon le MDN, des dénommés :» Ghedir Mohamed Tarek», dit « Abou Ali « qui a rallié les groupes terroristes en 2014.» Messous Miloud», dit « Abou Saïd « qui a rallié les groupes terroristes en 2015.»Gharbi Belkacem», dit « Abou Fatima Al-zahraa «, qui a rallié les groupes terroristes en 2015.

S.N.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة
مديرية التنظيم والشؤون العامة
تأشيرة المطابقة
رقم 1217
بتاريخ 08 ماي 2018

قرار رقم 1237 مؤرخ في 08 ماي 2018 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة إنتاج منتجات الحليب ومشتقاتها لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة ملبنة الصومام (SARL) (Laiterie Soummam الواقعة ببلدية أقبو

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتعلق بالتنظيم الاقليمي للبلاد؛
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فبراير 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 / 12 / 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 / 12 / 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 / 07 / 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة؛
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية؛
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن انشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة؛
- بناء على البرقية الوزارية رقم 18.917 المؤرخة في 05 أفريل 2018 المتضمن تعيين السيد توفيق مزهود واليا لولاية بجاية بالنيابة؛
- بناء على القرار الولائي رقم 14-919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية المعدل؛
- بناء على القرار الولائي رقم 239 - 18 المؤرخ في 21 جانفي 2018 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملاءمة وعدم الملاءمة لسنة 2018؛
- بناء على القرار الولائي رقم 0944-18 المؤرخ في 02 أفريل 2018 المتضمن فتح تحقيق عمومي مدى التأثير على البيئة للمشروع؛
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 518 - 18 المؤرخة في 13 مارس 2018 على دراسة مدى التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية في البيئة أنسياكت؛
- نظرا لعدم إمكانية إنجاز التحقيق العمومي في الآجال المحددة بسبب عدم تبليغ القرار المشار إليه أعلاه في آجاله.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة انتاج منتجات الحليب ومشتقاتها لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة ملبنة الصومام (SARL Laiterie Soummam) الواقعة ببلدية أقبو. وذلك ابتداء من 20 / 05 / 2018 إلى غاية 18 / 06 / 2018.

المادة 02: يعين السيد، عزوز فرحات، مهندس معماري رئيسي، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض. وفي حالة تعذره يستخلفه السيد: أوغليس توفيق، مهندس دولة للإدارة الإقليمية.

المادة 03: يفتح السجل على مستوى بلدية أقبو، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الاطلاع عليه كل يوم (ما عدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو برسائل كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04: يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملاءمة أو عدم الملاءمة.

المادة 05: يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية. وكذا دائرة وبلدية أقبو كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الاطلاع عليه.

المادة 06: تلغى أحكام القرار الولائي رقم 0944 - 18 المؤرخ في 02 أفريل 2018 المشار إليه أعلاه.

المادة 07: يكلف السادة: الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة أقبو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أقبو، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

YÉMEN

Des dizaines de Saoudiens tués ou blessés sur divers fronts

L'armée yéménite et les forces populaires d'Ansarullah ont lancé une offensive, ce samedi 23 juin à l'aube, contre l'une des bases militaires saoudiennes à Najran, située à l'extrême sud-ouest du royaume wahhabite.

Selon ce rapport, des dizaines de militaires saoudiens et leurs mercenaires ont été tués ou blessés et leurs armes saisies par les forces yéménites. Par ailleurs, l'unité balistique yéménite a pris pour cible les positions des militaires saoudiens dans une localité à Asir située dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite. L'artillerie yéménite a également pilonné des positions des soldats saoudiens dans un district de Jizane, également dans le sud saoudien.



UN LONG CONVOI DE BLINDÉS VISÉ PAR LES DRONES D'ANSARULLAH

S'agissant du front de la côte ouest, les forces yéménites ont libéré, vendredi soir, les deux zones d'al-Mujayles et d'al-Mushaykhi. Des dizaines de mercenaires ont été tués ou blessés lors de cette opération. La chaine yéménite AlMasirah évoque un long convoi de blindés appartenant aux mercenaires qui a été pris pour cible par les drones d'Ansarullah. La frappe a provoqué une onde de panique parmi les mercenaires et leurs commandants, ajoute la chaîne, qui souligne qu'il s'agit de la troisième attaque de drones d'Ansarullah en l'espace d'une semaine. Toujours à l'ouest du pays, les forces yéménites ont détruit deux blindés transportant des mercenaires dans la région de Taez. Le jeudi 14 juin, les drones de la Résistance yéménite ont pulvérisé 15 véhicules militaires et 9 blindés tuant des mercenaires se trouvant à bord. Une attaque identique a aussi eu lieu deux jours auparavant, infligeant de lourdes pertes aux mercenaires. Depuis deux semaines, une guerre mondiale impliquant les Émirats, l'Arabie, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et Israël est en cours contre sur la côte ouest avec en ligne de mire le port stratégique de Hodeïda. Alors que la coalition composée des États-Unis, de l'OTAN et des mercenaires arabes croyait pouvoir s'emparer du port et de son aéroport en l'espace de quelques heures, elle en est désormais à demander une trêve sur fond d'une intense campagne médiatique qui fait régulièrement état de la reddition des membres d'Ansarullah. Les militaires saoudiens ont beaucoup de mal à faire face à la résistance des forces yéménites. Selon les évaluations optimistes, la guerre du Yémen coûterait au moins 200 millions de dollars par jour aux caisses de Riyad. Les pertes civiles de la guerre inégale menée contre le Yémen s'alourdit de jour en jour. Le ministre yéménite de la Santé publique et de la Population, Taha al-Mutawakel, a annoncé, le mardi 12 juin, que 35.297 Yéménites étaient victimes de l'agression de la coalition commandée par l'Arabie saoudite.

MANIFESTATIONS À HODEÏDA CONTRE L'OCCUPATION ÉMIRATIE ET SAOUDIENNE

Des milliers de Yéménites de la ville de Hodeïda ont manifesté, vendredi dans l'après-midi, contre les dirigeants saoudiens et émiratis, a rapporté Fars News. Les manifestants ont afflué vers différents endroits de la ville. Les protestataires ont condamné dans un communiqué l'occupation et les frappes de la coalition saoudo-US ainsi que le mutisme complice des Nations unies.

« Aujourd'hui, nous sommes descendus dans la rue pour montrer au monde entier que les forces d'agression cherchent à imposer leur domination sur tout le Yémen », est-il écrit dans ce communiqué, cité par la chaîne AlMasirah. Les manifestants ont déclaré que la coalition des agresseurs saoudiens ne pourra pas les tromper, car c'étaient ces agresseurs eux-mêmes qui ont largué des bombes sur le peuple. « Nous, les fils de Tihama, resterons aux côtés de l'armée, des Comités populaires yéménites et de nos frères dans les provinces yéménites qui défendent Tihama », lit-on dans ce communiqué.

Le communiqué tient les États-Unis, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis pour responsables des crimes et des répercussions du blocus du Yémen. « Et même si la coalition saoudienne réunit toutes les armées du monde, les Yéménites ne cesseront jamais de considérer les membres de cette coalition comme des agresseurs et des occupants », ajoute le communiqué.

R. I.

SYRIE

Israël dans le piège américain ?

LE JOURNAL libanais Al Akhbar revient sur les possibles conséquences des frappes américano-israéliennes du lundi 18 juin contre les positions des Hachd al-Chaabi à Abou Kamal, sur les frontières syro-irakiennes. Pour le journal libanais, en frappant les positions des Hachd al-Chaabi, Israël a pris de très gros risques sans être sûr d'être payé de retour. « En prenant pour cible les forces des Hachd al-Chaabi à Abou Kamal, Israël s'est placé dans une situation fort complexe et aux conséquences imprévisibles », écrit le journal, avant de poursuivre : « Cette frappe que les Américains refusent de revendiquer, sans doute pour en éviter les contrecoups, prouve à quel point les dirigeants sionistes manquent de vision stratégique. » Car personne ne peut croire qu'Israël ait agi contre les Hachd irakiens sans le feu vert préalable des États-Unis. Plaçant la barre de ses exigences au-dessus de ses moyens, Israël a tenté une percée stratégique qui, toute raison gardée, risque bien de tourner court. En effet, Tel-Aviv est sur le point de changer le paradigme d'un conflit à acteurs multiples pour en faire un conflit plus centralisé qui l'engagerait dans un face-à-face avec le camp de la Résistance. Or peu importe si Tel-Aviv s'en prend à l'armée syrienne, au Hezbollah ou aux Hachd al Chaabi, les objectifs qu'il s'est fixés sont géographiquement et géostratégiquement irréalisables. Pourquoi ? L'attaque de drones du 18 juin contre une base des Hachd al-Chaabi près des frontières avec l'Irak ne pourra couper le « corridor pro-iranien », du moment qu'elle ne fera pas partie d'une série de frappes menées de façon récurrente. Or en présence d'une Russie activement engagée aux côtés de l'armée syrienne, cette perspective est impossible à réaliser, à moins que l'axe USA/Israël veuille une guerre totale en Syrie. À cela s'ajoute également une proximité géographique irako-syrienne, génératrice d'une convergence naturelle au sein de l'axe de la Résistance, contre laquelle ni Israël ni l'Amérique ne peuvent rien. De surcroît, la réaction des forces irakiennes au raid du 18 juin devrait être autrement alarmante pour Tel-Aviv. En effet, les brigades visées par l'attaque de drones du lundi, qui aurait été pilotée depuis la base US à al-Tanf, n'entendent guère rester les bras croisés et subir l'agression américano-israélienne sans y riposter. Dans un communiqué publié dans les heures suivant l'attaque, le Hezbollah d'Irak n'a pas écarté la possibilité que cette frappe soit le prélude à une vaste guerre opposant l'axe de la Résistance dans sa totalité aux projets israélo-américains dans la région. Les États-Unis disposent de 6 000 soldats en Irak, qui pourraient quitter le pays si un conflit majeur venait à éclater. Mais Israël, peut-il en faire autant ? Quelques heures après l'attaque US à Abou Kamal, qui a coûté la vie à des dizaines de combattants des Hachd, les USA ont annoncé ignorer son origine, laissant supposer que c'était bien Israël le responsable. Frappé d'une totale cécité stratégique, Tel-Aviv n'a pas démenti, poussant les analystes à se poser la question suivante : Israël est-il suffisamment fort pour payer seul le prix des erreurs à répétition des stratèges américains ? Croit-il réellement à l'efficacité d'un appui saoudo-jordanien si une guerre venait à éclater entre lui et l'axe de la Résistance ? La réponse reste ouverte.

R. I.

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Djmawi Africa et Orange Blossom sur la place

Pour la célébration du 21 juin, journée internationale de la Fête de la musique, les groupes Orange Blossom de France et Djmawi Africa d'Algérie ont animé, dans la soirée de jeudi dernier, la Place de la Grande-Poste à Alger.

La fête initiée par l'Institut français d'Alger en partenariat avec l'APC d'Alger-centre a drainé un public relativement nombreux. D'autant que les deux formations musicales proposent des répertoires très marquées par les sonorités orientales et africaines. Toujours distinguée par la fusion des genres et l'éventail d'instruments musicaux utilisés, la formation Djmawi Africa d'Alger a mis de l'ambiance dès l'entame de sa prestation, offrant plusieurs chansons qui évoquent sciemment les maux sociaux comme le chômage, sujets des préoccupations de la jeunesse. Comme à l'accoutumée, les membres du groupe sont dynamiques, sachant établir une bonne communion avec le public, composé essentiellement de jeunes. Ils reprendront avec le groupe des titres à succès comme H'chiche ou Pois chiche, Bezaf (C'est trop !) et Dellali. Des textes, certes, peu recherchés, mais qui accrochent toutefois une grande partie de la jeunesse algérienne qui se reconnaît dans le contenu de Djmawi Africa. Groupe qui accorde un intérêt particulier aux préoccupations des jeunes désœuvrés et marginalisés. Depuis sa fondation en 2004, il se distingue par son style associant plusieurs genres comme le rock, le chaâbi et le gnaoui. Mama, son troisième album, a connu un franc succès en Algérie



et même en France où il est enregistré, grâce à ce style particulier puisant ses influences dans le chaâbi et le gnaoui. Propulsé au-devant de la scène par une « reconnaissance » médiatique considérable en France, Djmawi Africa a animé nombre de scènes internationales, notamment en France, au Cameroun, en Egypte, en Inde et au Canada.

En seconde partie de cette soirée qui s'est prolongée à une tardive de la nuit, le groupe français Orange Blossom a enchanté le public de chansons rendues par la chanteuse égyptienne Hend Ahmed. Une voix puissante et rauque qui porte des sonorités rock combinées aux mélodies orientales. Ya Sidi, succès international, Habibi et Ya zaman sont, entre autres, les titres interprétés sur fond un musical à base de violon, de basse et de batterie. Né en 1993 à Nantes en France d'une rencontre musicale des musiciens Pierre-Jean Chabot (violon et basse), Jay C (chant et guitare) et Eric le Brun, Orange Blossom se démarque par son style alliant musique électronique et la world music d'influence arabe et occidentale. Depuis la sortie de son troisième album Under the Shade of Violets, en 2014, ce groupe se place comme le numéro un dans la catégorie de la world music en Europe. Dès son premier opus, en 1997, Orange Blossom jouira d'une vente à 15.000 exemplaires. Il sillonnera le monde, passant aux Etats-Unis, en Palestine dans la Bande de Ghaza, en Afrique du Nord, dans les Pays de l'Est, en Asie et en Europe et l'Asie. Sa ligne directrice est de jouer avec plaisir.

R. C

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE A ALGER

Un trio algéro-italien

UN RÉCITAL de musique classique universel, célébrant les œuvres de compositeurs italiens contemporains, est animé à Alger dans la soirée de ce jeudi 21 juin, à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale, par le violoniste algérien Nabil Hamai, accompagné de musiciens italiens.

Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger, ce récital a rassemblé Nabil Hamai, Anna Barbero Beerwald au piano et Giacomo Agazzini au violon. Lors de cette soirée, le trio a exécuté des œuvres de compositeurs italiens contemporains comme le violoniste Fatine Umberto, enseignant au conservatoire de Milan qui a déjà accompagné l'Orchestre symphonique algérien en 2007, et des musiques de films italiens célèbres. Le trio a également gratifié son public de plusieurs partitions de solo au piano, exécutés par Anna Barbero Beerwald, ou de duos pour violon et quelques partitions écrites ou adaptées pour les trois musiciens. Revisitant parfois des compositions de musique de chambre pour introduire une section rythmique de châabi et modifier le jeu du piano, ce trio de musiciens représente différentes promotions du conservatoire Giuseppe Verdi de Turin en Italie. Ce récital est organisé à l'occasion de la Fête de la musique célébrée dans plusieurs villes du monde, le 21 juin de chaque année depuis 1982. Diplômé de l'Institut régional de formation musicale d'Alger en 2008, Nabil Hamai a poursuivi ses études de violon auprès du conservatoire Giuseppe Verdi de Turin avant de collaborer avec plusieurs orchestres d'envergure internationale dont l'Orchestre Giovanile Centrale, l'Orchestre Giovanile araba del Mediterraneo, ou encore l'Orchestre de l'académie Stefano Tempia de Turin. Nabil Hamai enseigne actuellement auprès de l'association Mozart de Turin et collabore avec d'autres écoles italiennes.

APS



14E FESTIVAL ARABE DE DJEMILA

L'OUVERTURE de la quatorzième édition du Festival arabe de Djemila se tiendra, cette année, du jeudi 02 au lundi 06 août partir du 02 août, a annoncé jeudi dernier son Commissaire Khaled Mehanaoui. Elle aura lieu comme pour les éditions précédentes sur le site romain de Cuicul, situé à 60 km à l'Est de Sétif. Cette édition aura un cachet national par excellence avec la participation d'une pléiade de stars de la chanson algérienne. Ils animeront également des concerts dans certaines régions reculées de la wilaya, dont les habitants ne peuvent faire le déplacement pour assister au festival. Au début de chaque soirée du festival, certaines figures de la chanson algérienne seront honorées, que ce soit des défunts de la scène artistique ou ceux encore vivants. Le Commissaire du festival a également révélé que les éditions prochaines verront le retour à Djemila d'artistes arabes, et ce, en coordination avec les pays arabes dans le cadre des échanges culturels afin de préserver le caractère arabe de cette manifestation.

SORTIR

CERVANTES
Première conférence annuelle sur l'écrivain espagnol Miguel de Cervantes. Elle sera suivie d'une série de rencontres à Alger. Aujourd'hui, dimanche 24 juin. 09h30-13h. Bibliothèque nationale d'Algérie. El Hamma-Alger. Avec la participation de l'universitaire Norio Shimizu de Tokyo, de Chakib Benafri et de l'hispaniste Mohamed Saleh Mounir d'Algérie.

HOMMAGE
Hommage au chanteur d'expression kabyle Matoub Lounes. Le lundi 25 juin. 10h-18h. Maison d'Ali. Tizi-Rached, Tizi Ouzou. Exposition Kabylie, le choc des photos, le poids des maux de Farid Adjoud, parcours de citations de Matoub Lounes sur les murs, réalisation de fresques murales, diffusion du documentaire Matoub Lounes, la voie du peuple de Youcef Lalami, déclamation des textes du regretté artiste.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

SUD
Exposition d'artisanat des Touaregs et du M'zab. Du mardi 26 juin au mercredi 11 juillet. Vernissage à 11h. Institut Cervantes d'Alger.

FILM
Projection de Une vie violente de Thierry De Perreti (France, fiction, 113', 2017) en présence du réalisateur. Le mercredi 27 juin. 18h. Institut Français d'Alger.

MUSIQUE
Le groupe français Orange Blossom en concert. Le mercredi 27 juin. 18h. Salle Le Maghreb, Oran. Accès libre. Electro-world music. Hend Hamed au chant, Carlos Robles à la batterie, Fatoma Dembele aux percussions, PJ Chabot au violon, Antoine Passet à la guitare. Musique électronique pure et world music d'influence arabe et occidentale.

REGGAE
Tiken Jah Fakoly en concert de reggae. Le jeudi 28 juin. 20h30. Théâtre de verdure Laadi-Flici, Alger. Accès : 2000 DA. 13 albums en 25 ans de carrière. Prix du meilleur album reggae aux Victoires de la musique en 2005.

CORSE
Polyphonies corses avec le trio Soledonna : Patrizia Gattaceca, Patrizia et Lidia Poli. Le jeudi 28 juin. 20h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger. Capella, elles chantent la Corse et en célèbre l'âme éternelle tout en explorant le métissage des cultures de la Méditerranée.

ARTISANAT
Exposition 10 ans de Prix nationaux de l'artisanat d'Espagne. Visible jusqu'au samedi 30 juin. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Œuvres de dix concours (1996-2015) : vannerie, fabrication de cornemuse, bijouterie céramique…

SPECTACLE
La troupe UWB de Lettonie en tournée (08 shows) avec son spectacle Underwater bubbles. 19h. Du jeudi 19 au lundi 30 juillet à Oran et Constantine.

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Collection d'œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

ENFANTS-JEUX VIDÉO: UN PHÉNOMÈNE EN PROGRESSION ET AUX ALLURES INQUIÉTANTES



L'ADDICTION DES enfants aux jeux vidéo, un phénomène grandissant en Algérie comme ailleurs, est en train de prendre des allures inquiétantes depuis qu'il est associé à des cas de suicide parmi cette population, si bien qu'un comité intersectoriel a été mis en place, il y a quelques mois, pour tenter de le cerner.
«Si je devais le laisser toute la journée, il ne se lasserait jamais de sa tablette et de ses jeux vidéo», lâche, sur un ton exaspéré, Samia, maman de Amine, 8 ans. Un enfant qui n'échappe pas à la «folie» de la toile et à la «magie» de l'écran, tel que le confirment, à l'unanimité, de nombreux proches de ces petits «suspendus» à leurs appareils électroniques et donnant l'air d'être complètement détachés de ce qui les entoure. Ou «déconnectés», selon certains, pour rester dans le lexique numérique.
«J'essaye de limiter le temps que mes enfants passent à jouer, non sans peine, je l'avoue. Parfois, je suis tellement dépassée par mes corvées ménagères que je baisse les bras et les laisse à leur guise, car c'est également une manière de les occuper et de les empêcher de se chamailler entre eux», témoigne Malika, employée dans une banque publique et maman de deux frères âgés de 6 et 8 ans. Elle reconnait que ses occupations l'empêchent de contrôler le contenu qui captive tant ses chérubins, se contentant d'exiger d'eux qu'ils ne consultent «que ce qui est conforme» à leur âge. «C'est le papa qui se charge, le soir, de vérifier les applications téléchargées et la nature des jeux auxquels ils s'adonnent», poursuit-elle, assurant que «la bonne éducation» de sa progéniture est en soi une «garantie».
Ahmed, fonctionnaire dans une administration publique, ne l'entend pas de cette oreille: «Je tiens à m'assurer en permanence du contenu des tablettes de mes enfants qui, comme leurs semblables, sont accros aux jeux vidéo», soutient ce père de famille, au sujet de son fils et de sa fille, respectivement âgés de 6 et 7 ans. A force de les accompagner, il a fini par s'imprégner de la terminologie de leur monde de jeux, citant des consoles tels que «X Box», «Play Station 4», ou des jeux comme «Street Fighter», etc, passe-temps favori des petits enfants.
«Je m'assure, qu'à leur âge, ils ne recourent qu'aux jeux ludiques, éducatifs et susceptibles de stimuler leur créativité et imagination «, précise-t-il, se disant «effaré» par le recours d'enfants en bas âge à des jeux véhiculant la violence à outrance, à l'image de «Assassin's Creed». Celui-ci étant une série de jeux vidéo d'action-aventure, où les «héros» sont, parfois, amenés à éliminer leurs protagonistes. D'autres parents reconnaissent, malheureusement, ne jeter «aucun coup d'œil» sur les téléphones ou ordinateurs de leurs enfants, certains avouant ne «rien comprendre» à la technologie de l'informatique, tandis qu'une proportion argumente par «l'impossibilité, de toute façon, d'empêcher l'utilisation d'internet par leurs chérubins».

Le danger de l'utilisation anarchique d'antibiotiques dans les élevages sur la santé humaine souligné

Le danger sur la santé humaine de l'utilisation anarchique d'antibiotiques dans les élevages a été largement évoqué, hier à Tizi-Ouzou, par des participants au 2e Salon Vétérinaires et Productions animales et Aquaculture (VETOPAQ).

Lors de cette rencontre abritée par le centre de loisirs scientifiques, les spécialistes en santé animale, les docteurs Saliha Bounar et Soraya Mohamedi, ont observé que «la consommation de produits d'origine animale (lait et dérivés, oeufs et viandes) contaminés par des résidus d'antibiotiques est à l'origine du développement d'une résistance aux antibiotiques chez l'homme induisant l'inefficacité des traitements contre certaines maladies».
Le Dr Bounar, qui a présenté une communication sur le «réseau algérien de surveillance de la résistance des bactéries aux antibiotiques et médecine vétérinaire», a indiqué qu'il a été constaté une utilisation anarchique d'antibiotiques qui sont en vente libre pour les éleveurs, une imprécision des diagnostics posés, le non-respect des protocoles thérapeutiques, l'administration irréfléchie d'anti-stress et le non-respect des délais d'attente après l'administration d'un antibiotique.
Ces comportements sont à l'origine de contamination des produits d'origine animale par des résidus de médicaments. Ces résidus, a-t-elle ajouté, peuvent causer des accidents allergiques pouvant être graves, des intoxications alimentaires (salmonelles résistant aux antibiotiques) et une antibio-résistance chez l'homme.



Abordant un cas concret de contamination aux résidus d'antibiotiques, le Dr Mohamedi a présenté les résultats d'une étude réalisée en 2016 et qui a porté sur la détection de résidus de deux antibiotiques car largement utilisés dans le domaine vétérinaire à savoir les Béta-lactamines et la tétracycline dans le lait de vache produit dans la région de l'Est algérien.
Ce travail réalisé en 2016 sur une période de six mois et dont les premières conclusions ont été dévoilées au premier salon VETOPAQ (2016 à Tizi-Ouzou), a concerné une laiterie de la wilaya d'Annaba qui reçoit le lait frais des wilayas de Guelma, Souk Ahras, Skikda, El Tarf, Tébessa et Annaba, régions vers lesquelles ce produit est ensuite redistribué.
Elle a révélé que 85% du lait était contaminé. Cette situation «alarmante» est due au non-respect des délais d'attente et des doses prescrites ainsi qu'à l'utilisation de médicaments par un personnel non-qualifié.
Par ailleurs, «78% des éleveurs qui fournissaient cette laiterie ne disposaient pas de cuves de réfrigération et conservaient donc leur lait dans des frigos en y ajoutant intentionnellement des antibiotiques pour que l'acidité du produit ne soit pas trop élevée et le lait accepté par la laiterie», a indiqué le Dr Mohamedi.
Cette conférencière a indiqué que cette situation a fait réagir les autorités centrales qui ont procédé à une modification de la réglementation concernant la filière lait en incluant dans les mesures incitatives à la production du lait cru, une prime sanitaire qui est versée à l'éleveur ayant présenté un produit indemne de résidus, a-t-elle relevé, soulignant que cette mesure et la dotation des éleveurs de kits de détection (tests rapides en bandelettes) ont permis d'observer «une nette baisse des taux des résidus qui sont devenus insignifiants».

Un phénomène «culturel» à étudier scientifiquement

«IL S'AGIT d'un phénomène culturel dans la mesure où les jeux vidéo font partie de la façon de vivre et d'être de l'enfant, si bien qu'il serait anormal de concevoir, aujourd'hui, que ce dernier ne s'y adonne pas», précise Dr Righi Saïd, psychiatre et membre du Comité intersectoriel, installé en janvier 2018, conséquemment aux cas de suicide chez des enfants ayant recouru au jeu de «La Baleine bleue». Celui-ci étant basé sur le principe du défi et est exécuté en 50 étapes, la dernière consistant pour le joueur à se donner la mort.
Ce comité, rappelons-le, s'attèle actuellement à élaborer les «messages» à adresser aux élèves, leurs parents et enseignants afin de les sensibiliser sur la meilleure attitude à adopter face aux jeux, à savoir le juste milieu entre l'interdiction totale et le laisser-faire illimité, expliquent ces promoteurs.
Aux yeux de ce spécialiste, il existe une relation d'»interaction entre l'enfant et l'écran», qui présente beaucoup d'»avantages» lorsqu'elle est «raisonnable et régulière», comme l'amélioration des fonctions cognitives, l'attention visuelle, la concentration, la réactivité, l'imagination, etc.
En revanche, cette relation s'avère «néfaste» si elle n'est pas rationnelle et doit être interdite pour des enfants de moins de 10 ans, ajoute-t-il.
Evoquant en particulier les jeux vidéo, il considère que certains devraient être interdits même pour les adolescents de moins de 18 ans, à l'instar de «Mortel Combat», où la notion de mort est dangereusement banalisée. Il est aussi des jeux, poursuit le spécialiste, aux contenus immoraux dont l'interdiction doit être impérativement «expliquée» à l'enfant pour qu'il «comprenne» le pourquoi de cette décision, préconise-t-il aussi, citant l'exemple du «Grand Theft Auto».
S'agissant de «La Baleine bleue», un jeu auquel on attribue le suicide de quelque 200 enfants de par le monde, dont des cas en Algérie, Dr Righi est catégorique: «il ne s'agit même pas d'un jeu vidéo, qui est divertissant par essence, mais de quelque chose d'étrange qui s'appuie sur la stimulation la curiosité de l'utilisateur».
A ses yeux, il est question d'un «phénomène à étudier scientifiquement pour éviter toute spéculation», considérant «insuffisants» les témoignages recueillis en Algérie auprès des parents d'enfants décédés à la suite de leur recours à ce «jeu». Il rappelle, à ce propos, que même le concepteur de «la Baleine bleue», un d'origine russe, n'a pu être inculpé longtemps dès lors qu'il a déclaré n'avoir « demandé à personne de se suicider».
Pour autant, observe-t-il, les études étrangères menées jusque-là n'ont pas démontré qu'il existait «un lien direct» entre les actes violents, criminels ou autres et l'utilisation des jeux vidéo, qui en sont cependant considérés comme des «facteurs de risque». Et de déplorer, à ce propos, qu'en Algérie, «aucune réglementation ou norme» n'est appliquée dans ce domaine, au moment où, note-t-il, les jeux «piratés» sont vendus à même les trottoirs de nos villes.
«Nous avons donné instruction à toutes les Fédérations de wilayas de prendre en charge ce problème en demandant aux responsables d'établissements scolaires de consacrer, avant l'entame des cours, quelques minutes à expliquer les dangers de l'utilisation irrationnelle d'internet.
Ce qui a commencé à être mis en œuvre depuis environ 3 mois, avec le concours de spécialistes en la matière», explique-t-elle.
«Les parents restent les premiers interpellés sur la question», poursuit-elle, conviant ces derniers à «ne pas laisser, des heures durant, leurs enfants face aux jeux vidéo et autres contenus, isolés dans leurs chambres», avant d'interpeller le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (PTTN) afin d'accentuer et d'élargir la campagne de sensibilisation à l'utilisation de l'application inhérente au contrôle parental des contenus internet de leurs enfants.
Outre les parents, Mme Khiyar considère que cette problématique est «l'affaire de tous», citant les départements ministériels de la Jeunesse et des Sports, de l'intérieur, de la Famille, de la Culture, etc., car, argumente-t-elle, «si les choses ne pas prises en main dès maintenant, il sera trop tard par la suite». Il y a lieu, enfin, de relever que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de reconnaitre de manière formelle, l'addiction aux jeux vidéo comme étant une «maladie», car causant un «trouble» et figurant, désormais, dans sa liste internationale des pathologies.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:07	12:32	16:24	19:57	21:41
CONSTANTINE	03:27	12:51	16:42	20:15	21:59
ALGER	03:27	12:51	16:42	20:15	21:59
OUARGLA	03:44	12:42	16:22	19:53	21:26
CHLEF	03:37	12:58	16:48	20:20	22:03
MOSTAGANEM	03:44	13:03	16:52	20:25	22:06
ORAN	03:48	13:06	16:55	20:27	22:08

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6117 – DIMANCHE 10 CHAOUAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	19°
Oran	31°	20°
Constantine	31°	14°
Ouargla	42°	27°

INSTALLÉ POUR UN MOIS SUR L'ESPLANADE DE LA GRANDE-POSTE

Un écran géant pour suivre en direct les compétitions du Mondial 2018

La commune d'Alger-centre ne lésine pas sur les moyens pour utiliser les opportunités de l'actualité et les mettre au service des citoyens. Le Mondial 2018 ne peut passer sous silence et depuis les premiers matches et pour un mois, un écran géant a été installé à la grande Poste au grand bonheur des amateurs de football.



Ces amateurs de la balle ronde sont des centaines et parfois beaucoup plus, à remplir les vastes espaces de l'esplanade de la grande Poste pour suivre ces compétitions, trois par jour, et dont les commentaires sont en langue nationale. Pourtant l'Algérie n'est pas représentée en Russie.

En 2014, on s'en souvient, ce même écran géant a attiré des milliers de citoyens sur l'esplanade de la grande Poste, pour suivre en direct les exploits légendaires de notre équipe nationale participante au Mondial qui s'est tenu au Brésil. C'était historique. Notre équipe nationale a battu des géants du football international et est passée au deuxième tour. Tous les espoirs étaient permis. En tout cas, les Verts s'en sont sortis honorablement, faisant honneur au football maghrébin, africain et arabe. Les exploits des Verts ont suscité une explosion d'enthousiasme auprès de nos citoyens. Ici, à la grande Poste, l'enthousiasme s'est refroidi, surtout que l'on avait misé sur le jeu combatif des équipes du Maghreb, la Tunisie et le Maroc et même arabe avec l'Egypte et l'Arabie saoudite. Cette dernière a donné une image déplorable du football, écrasée par une défaite cuisante, suivie par des milliards de téléspectateurs, surtout que le match a été celui de l'ouverture du Mondial. Aujourd'hui à la grande Poste, l'enthousiasme n'y est plus. Les citoyens adeptes de la balle ronde viennent ici pour voir du beau football et voir évoluer les grandes stars de ce sport le plus regardé dans le monde. Dans l'après-midi, ils bravent les rayons ardents du soleil pour suivre les compétitions. Rien ne peut détourner leur attention durant le match, ni leur place inconfortable à même sol ou sur le bord du trottoir, ni même le bruit de la circulation des véhicules.

Kamel Cheriti

PILIER STRATEGIQUE POUR LA MONDIALISATION

SEAT désignée pour diriger l'expansion du Groupe Volkswagen en Afrique du Nord

SEAT a été désignée par le Groupe Volkswagen pour piloter sa croissance en Afrique du Nord. La société espagnole va maintenant commencer à coordonner la stratégie du groupe et des marques sur site dans la région, identifier les synergies et favoriser les partenariats avec d'autres entreprises.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie du groupe Volkswagen de décentraliser son organisation dans le but de gagner en rapidité et en efficacité.

Le président de SEAT, Luca de Meo, a souligné que «le groupe Volkswagen a fait confiance à SEAT pour être le leader en Afrique du Nord après le succès remporté en Algérie avec l'usine d'assemblage de Relizane, qui fonctionne actuellement à pleine capacité. Diriger la stratégie du Groupe dans un marché émergent tel que l'Afrique du Nord est une grande responsabilité, et nous sommes pleinement engagés à y parvenir. «

L'Afrique du Nord est l'une des régions clés de la stratégie de mondialisation de SEAT. L'objectif de l'entreprise est d'accroître sa présence internationale en dehors de l'Europe et de renforcer sa présence sur les cinq continents. L'Algérie joue un rôle essentiel dans cette stratégie car c'est un marché mondial avec l'un des volumes de ventes les plus élevés de SEAT en 2018, avec l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France, et le pays avec le plus grand nombre de livraisons. 10 700 véhicules vendus de janvier à mai, comparativement à 1 000 durant la même période l'année précédente. En outre, SEAT a une empreinte solide dans d'autres pays de la région, tels que le Maroc et la Tunisie.

L'usine de Relizane, pilier de SEAT en Afrique du Nord Le Groupe Volkswagen et SOVAC, importateur du Groupe en Algérie, ont inauguré une usine d'assemblage multimarque en juillet 2017 dans la ville de Relizane, à 280 kilomètres au sud-ouest d'Alger. SEAT a mené ce projet depuis le début, et maintenant sa responsabilité s'est étendue à toute la région.

Le déploiement de l'usine de Relizane a entraîné une forte augmentation des ventes de SEAT cette année en Algérie, grâce à l'assemblage de la nouvelle génération d'Ibiza. En outre, la marque a également commencé à vendre son crossover Arona et prochainement la SEAT Leon sur le marché algérien. Les trois modèles sont fabriqués à Martorell et l'assemblage final a lieu à Relizane.

Par ailleurs, l'une des missions de SEAT est de contribuer à la création d'un réseau de fournisseurs pour l'industrie automobile en Algérie, dans le but de développer et d'assembler de nouveaux modèles dans le pays.

Vivez les sensations de la coupe du monde avec Mobilis

MOBILIS le premier partenaire du sport en Algérie, marque sa présence durant la coupe du monde 2018, en accompagnant l'espace FootZone by Mobilis, qui se tient du 19 Juin au 15 Juillet 2018, au complexe sportif Mohamed Boudiaf, Alger. FootZone by Mobilis, est un espace de rencontre dédié aux passionnés du ballon rond, leur permettant de vivre entre amis et famille -en direct sur écran géant- les matchs du mondial Russe, grâce à une projection en haute définition de cette compétition. FootZone by Mobilis, est situé dans un grand espace vert, ouvert jour et nuit, offrant au public une ambiance festive et familiale, notamment grâce aux différentes animations et à l'espace gaming mis en place pour agrémenter l'ambiance. À travers cet événement sportif, Mobilis entreprise citoyenne, invite les amoureux et fans du football à venir nombreux vivre la plus prestigieuse compétition mondiale du football, dans un cadre convivial et familial.

MEDIA STAR 2018

Prolongation de la période de dépôt des candidatures jusqu'au 12 juillet

SUITE à la demande de nombreux journalistes n'ayant pu achever, publier ou diffuser leurs travaux et après consultation des membres du jury, Ooredoo prolonge à titre exceptionnel, le délai de dépôt des travaux journalistiques de la 12ème édition du concours Media Star au Jeudi 12 juillet 2018. Ainsi, les travaux éligibles au concours, dans les langues arabe, tamazight, française et anglaise, sont ceux ayant été publiés et diffusés dans les médias algériens entre le 12 mai 2017 et le 12 juillet 2018 (inclus). La 12ème édition du Media Star récompense les travaux dédiés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et à l'Economie numérique dans toutes ses dimensions et applications. Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories :

- Presse écrite généraliste et spécialisée.
- Illustration de presse (dessin, caricature, photo).
- Médias électroniques.
- Programmes radiophoniques.
- Programmes télévisuels.

Comme chaque année, les travaux journalistiques sont évalués par un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC lequel sélectionnera les meilleures œuvres qui seront récompensées lors de cette édition 2018. Les journalistes souhaitant participer à ce concours, doivent déposer leurs dossiers de candidatures au plus tard le jeudi 12 juillet 2018 à 17h, à l'attention du Président du Jury Media Star 2018, aux adresses suivantes :

- Siège Central : Ooredoo, 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
- Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina ilot n°137- Point du Jour, Oran.
- Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo. Le règlement du concours, le formulaire de candidature, en arabe et en français, ainsi que toutes les informations relatives au concours sont disponibles pour téléchargement sur le site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz), rubrique Media Star.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, les journalistes peuvent contacter le Département des Relations Publiques et Médias via l'adresse électronique : rpubliques@ooredoo.dz